Cadre du mémoire technique (25 points)

Le mémoire technique est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il peut compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les réponses doivent concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché sont consultés à titre informatif mais ne sontt pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

## 1 – METHODOLOGIE DE REALISATION DES TRAVAUX - 7 points

Le candidat décrit les mesures organisationnelles mises en place pour l’exécution du marché

## - PROCEDURE D’INTERVENTION (5 points)

Le candidat décrit son mode opératoire pour cette opération.

### Procédure d’intervention

Le candidat doit décrire succinctement les actions à réaliser, précisant les différentes étapes à son mode opératoire et ce afin de vérifier la bonne compréhension des travaux demandés.

### Méthodologie de réalisation des travaux

Le candidat doit transmettre son mode opératoire en décrivant succinctement chaque face de l’opération, ainsi qu’un planning d’exécution prévisionnelle sous forme d’un diagramme de « GANTH » ou équivalent.

## - MOYENS HUMAINS ET MATERIELS (6 points)

Le candidat décrit les moyens humains et matériels qu’il mettre en œuvre pour l’exécution du marché

## – QUALIFICATIONS TECHNIQUES POUR INTERVENTION SUR RESEAUX FERRES (7 points)

Le candidat décrira et démontrera les qualifications des personnes affectées au chantier détenues pour les interventions sur réseaux ferrés.